

Office fédéral de la santé publique OFSP
Division Prévention des maladies non transmissibles

Berne, le 6 février 2024

# Expériences des villes et cantons suisses avec le crack, freebase et cocaïne

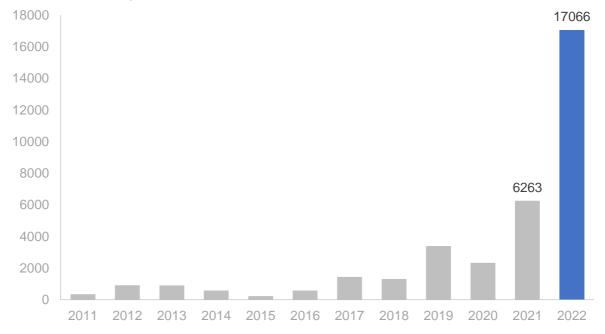
Rapport sur la table ronde de l'Office fédéral de la santé publique OFSP

#### 1 Situation dans les villes et les cantons

La consommation de crack, freebase et cocaïne augmente dans toute la Suisse. Les villes et les cantons sont toutefois confrontés à différentes problématiques en matière d'addiction, car chaque lieu présente un contexte spécifique. En effet, chaque scène diffère de l'autre, et l'infrastructure disponible n'est pas directement comparable. En novembre 2023, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a invité les villes suisses, les cantons, les associations professionnelles, les sociétés de discipline médicale, Infodrog, la CFANT(Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles) et d'autres organisations concernées à participer à une table ronde. L'objectif était d'échanger sur leurs expériences et leurs bonnes pratiques tout en recensant les besoins et les demandes. Le présent rapport ne constitue pas un inventaire exhaustif des villes, d'autres villes sont également concernées.

# 1.1 Genève

Après la pandémie de coronavirus, Genève a enregistré une hausse soudaine du nombre de consommateurs de crack (voir graphique). Le nombre de cailloux prêts à la consommation a augmenté de façon drastique sur le marché. Sous cette forme, le produit peut se consommer rapidement et est par conséquent davantage consommé hors des centres de contact et d'accueil (C+C). Cela a entraîné une hausse vertigineuse de la consommation. De plus, à l'été, Genève a dû fermer provisoirement un de ses centres, après 33 interventions des services d'urgence en 45 jours. Une nouvelle série de mesures sera mis en œuvre à partir de 2024.



Graphique 1 : la consommation de crack a explosé à Genève ces dernières années, comme le montrent les chiffres de 2021 et de 2022.

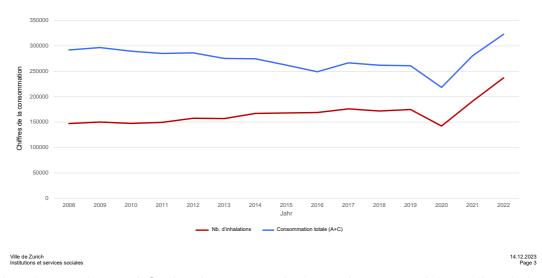
Premier rapport table ronde 2/7

#### 1.2 Zurich

A Zurich, la situation est différente : le nombre de consommateurs de crack est resté constant depuis une quinzaine d'années, mais il a augmenté massivement depuis trois ans (+25%). Le nombre d'usagers a également augmenté. En raison d'une nouvelle affectation de l'immeuble abritant le centre C+C Kaserne par le canton de Zurich, le centre a dû fermer ses portes. Le site de remplacement prévu a ensuite été utilisé à court terme par le canton comme centre de transit pour requérants d'asile. C'est pourquoi un centre C+C de remplacement a été provisoirement mis en service à la périphérie de la ville. Celui-ci a été mal accepté par les usagers. Une scène ouverte de drogue s'est alors brièvement formée avec environ 40 personnes en même temps dans un parc. Après la réouverture de l'offre au centre-ville à la mi-novembre 23, la situation s'est à nouveau calmée. Dans l'espace public, on observe des personnes qui consomment du crack et qui n'appartiennent pas à la scène habituelle. Il faut s'attendre à ce que la problématique dans l'espace public s'aggrave à nouveau pendant la saison chaude. De manière générale, on peut constater que les offres de réduction des risques de la ville de Zurich sont adaptées au groupe cible (77% de la consommation totale en 2023 concernait le crack et la freebase).

# Comportement de consommation dans les centres d'accueil et de contact, 2008-2022

Les salles d'inhalation de la Ville de Zurich existent depuis 2004



Graphique 2 : contrairement à Genève, la consommation de crack a augmenté de manière plutôt continue à Zurich.

#### 1.3 Bâle

Les offres de réduction des risques sont toujours aussi bien utilisées. La cocaïne est toujours vendue principalement sous forme de poudre et transformée par les consommateurs eux-mêmes en freebase ou en crack. On observe à Bâle une hausse de la précarité en rapport avec la problématique générale des addictions. et le nombre de personnes sans abri a augmenté parmi les consommateurs. En outre, la pétition « <u>Unser Quartier ist dealerfrei</u> » (Notre quartier sans dealers) témoigne d'une insatisfaction grandissante au sein de la population. Adoptant une position anti-dealer, elle fait toutefois preuve de compréhension envers les consommateurs. Par ailleurs, le manque de ressources de la police complique les contrôles et empêche des interventions plus fréquentes.

#### 1.4 Berne

Les offres proposées à Berne sont bien établies et fonctionnent de manière routinière. La police a enregistré une légère augmentation de la possession et du commerce de crack. À l'inverse de Genève, les consommateurs indiquent qu'ils préparent eux-mêmes leur crack et ne souhaitent pas se le procurer sous forme de cailloux prêts à la consommation. D'autre part, en raison d'offres limitées, il est insatisfaisant que des barrières d'accès soient nécessaires pour éviter une augmentation de la demande - intercantonale par exemple. Il serait important que les offres nécessaires soient disponibles sur l'ensemble du territoire suisse et sans barrières pour toute personne concernée.

Premier rapport table ronde 3/7

#### 1.5 Coire

À Coire, on a observé une hausse de la mendicité de la part les consommateurs après la pandémie de coronavirus. Au printemps 2023, la situation s'est rapidement et massivement dégradée. Le nombre de personnes souffrant d'une addiction sévère a beaucoup augmenté. Les conséquences, telles que la criminalité liée à l'approvisionnement, la mendicité, l'insécurité, etc. ont pris de l'ampleur. Coire dispose d'un C+C, mais sans local de consommation, ce qui a favorisé la formation d'une scène ouverte. On observe aussi à Coire un plus grand délabrement et une augmentation du nombre de sans-abri parmi les consommateurs. Un processus politique pour l'exploitation pilote d'un local de consommation accompagnée est en cours et devrait passer en votation d'ici l'été 2024.

#### 1.6 Lausanne et le canton de Vaud

Le canton de Vaud dispose de cinq A+C et un espace de consommation sécurisé (ECS) à Lausanne. Dans le canton de Vaud, la consommation de cocaïne et de crack augmente progressivement depuis plusieurs années et s'est accélérée durant la période estivale 2023, avec une plus grande visibilité dans l'espace public, et ce malgré les infrastructures existantes. Cela a entraîné une insécurité accrue au sein de la population. Les usagers vaudois consomment majoritairement la cocaïne HCI. On note la présence de cailloux prêts à l'emploi à Yverdon-les-Bains (présence d'un marché commercial) et dans une moindre mesure à Lausanne où les consommateurs continuent de baser eux-mêmes leur cocaïne. En réponse à cette problématique, différentes mesures ont été mises en place, notamment un renforcement du travail socio-sanitaire avec une présence quotidienne d'équipes en rue. Il y a aussi une intensification des activités de ramassage des déchets de consommation et la création d'une cellule de crise afin de coordonner les opérations et de renforcer les collaborations entre les volets soins, basseuil et sécurité. Enfin, un second ECS ouvrira au printemps 2024 dans un autre quartier de la ville de Lausanne.

#### 2 Résultats de la table ronde

Les situations diffèrent parfois fortement entre les villes et les régions, comme le montrent les témoignages ci-dessus. Pour affronter les défis posés par le crack, le freebase et la cocaïne il faut tenir compte de ces différents contextes et renforcer les échanges. La table ronde de l'OFSP a permis d'aborder les défis et les solutions. Au terme de cette rencontre, les villes et les cantons ont formulé divers messages à leur propre intention ainsi gu'à la Confédération.

#### 2.1 Défis

Les effets du crack et du freebase ne sont que de courte durée. C'est pourquoi la consommation est répétée plusieurs fois par jour. Lorsque les effets s'estompent, les consommateurs réagissent souvent par des troubles du comportement, notamment l'irritabilité et un état d'excitation élevé. L'effet est particulièrement marqué lorsque la consommation a lieu dans l'espace public, à savoir sous l'effet du stress et sans espace dédié pour se retirer.

Dans les centres de contact et de conseil, on observe une augmentation des comportements agressifs liés à la hausse de la consommation de crack, tant contre les autres visiteurs que contre le personnel. C'est pourquoi les consommateurs de crack/freebase ont besoin de leurs propres salles d'inhalation et de préparation avec du matériel pour la consommation, ainsi que de salles de repos pour la période où les effets s'estompent.

La sensation de bien-être durant très peu de temps, les consommateurs souffrent en permanence d'une forte agitation. Ils dorment très peu et ne ressentent ni la faim ni la soif. Le travail en matière d'addictions est plus axé sur les besoins fondamentaux de ces personnes. Les consommateurs sont souvent dans un état psychique et physique plus grave que les personnes affectées par une autre addiction sévère. En outre, on observe une hausse de la précarisation et du nombre de personnes sans abri, et ce, non seulement chez les consommateurs de crack, mais pour toutes les consommations problématiques.

Dans certaines villes, le manque de personnel dans les soins, en médecine, dans les services psychosociaux et dans la police aggrave encore la situation. Non seulement on manque de personnel qualifié dans ces domaines, mais la relève est aussi difficile à trouver.

Par ailleurs, le web s'est établi comme marché pour ces produits. Les magasins sur le darknet et les services de messagerie comme Telegram permettent de se procurer les substances très facilement. En Suisse, la police a encore très peu accès à ce commerce en ligne croissant.

Premier rapport table ronde 4/7

# 2.2 Approches

Les premières expériences réalisées sur la thématique montrent que la politique suisse des quatre piliers en matière d'addictions en vigueur depuis les années 1990 reste ici la bonne approche. Il faut néanmoins l'adapter aux nouveaux défis qui se posent aujourd'hui.

#### 2.2.1 Prévention

De manière générale, pour renforcer la prévention, il est nécessaire de consolider les compétences de la population en matière de santé et de gestion des risques, Il faut également développer des conditions-cadres favorables à la santé. Des mesures de prévention structurelle sont nécessaires pour compléter les mesures de prévention spécifique. De tels efforts transversaux sont importants pour l'intervention précoce (IP). Un exemple de mesure de prévention structurelle serait le renforcement de l'offre de *drug checking*. Lorsque les consommateurs ont la possibilité de faire contrôler leurs substances, cette prise de contact permet de procéder à une forme d'intervention précoce. En outre, l'amélioration des offres de prise en charge psychologique et sociale, doit permettre d'éviter, dans la mesure du possible, que les personnes ne se retrouvent dans une situation de risque accrue.

#### 2.2.2 Traitement

Les possibilités pour traiter médicalement la dépendance au crack, freebase et cocaïne et la consommation à risque sont limitées. La Société suisse de médecine de l'addiction (SSAM) a publié, sur mandat de l'OFSP, un rapport sur les formes de traitement pour la consommation de crack, freebase et de cocaïne. Par ailleurs, les soins connaissent une forte pénurie de personnel qualifié.

# 2.2.3 Réduction des risques

En l'absence de centre d'accueil et de conseil avec des salles de consommation, il est nécessaire de procéder à des adaptations pour répondre à l'évolution des besoins. Les centres existants devraient être adaptés par des mesures architecturales. Seule une offre de prise en charge fonctionnelle et accessible peut empêcher le développement de nouvelles scènes de la drogue et leur emprise sur les villes. Outre les mesures en place, comme la remise de matériel de consommation sûr, il est nécessaire de procéder à davantage de tests de contrôle (*drug checking*), de disposer de plus de locaux sécurisés pour la consommation par inhalation et de locaux pour que les consommateurs puissent se retirer. En outre, il faudrait renforcer l'offre biopsychosociale. La médicalisation (traitement) ne suffit plus à elle seule : il faut consolider les offres de prise en charge psychologique et sociale. Le soutien doit également englober le logement (approche du « logement d'abord », « housing first »), la structure d'accueil de jour, l'intégration professionnelle et sociale ainsi que l'aide pour les tâches administratives. Il faut renforcer l'aide en cas d'addictions. Or, on observe également une pénurie de personnel qualifié dans ces domaines.

Étant donné que les centres accueillent davantage de personnes sans abri, il importe de maintenir les offres en matière d'hygiène (douches ou autres possibilités de se laver). Les centres devraient revoir leurs horaires et les adapter si nécessaire aux besoins des personnes concernées.

En outre, il convient de renforcer et d'élargir le travail social de proximité en matière d'addictions, y compris dans l'espace numérique. Pour ce faire, il est nécessaire d'augmenter le nombre de conseillers pairs, qui transmettent les contenus adéquats de façon crédible.

# 2.2.4 Répression

Une présence accrue de la police dans l'espace public aide à empêcher la formation d'une scène ouverte. Pour développer une stratégie efficace, il est nécessaire de disposer de données fiables sur la consommation effective. Dans le domaine des addictions, une bonne collaboration entre la police et les professionnels est requise. L'OFSP la promeut déjà dans le cadre du groupe de travail « Coopération entre le domaine des addictions et la police ». Cette étroite collaboration est déjà bien établie depuis des années dans la plupart des villes. S'agissant de la disponibilité en ressources humaines, les besoins varient, mais il est fondamental de prendre des mesures contre la pénurie de personnel qualifié.

Afin d'être fonctionnelle, la stratégie en matière d'addictions doit aller de pair avec des mesures complémentaires portant sur les quatre piliers. On peut ainsi mandater les services publics pour nettoyer plus souvent certaines infrastructures publiques. Dans le même temps, les objets récoltés, comme les pipes jetées, doivent être consignés, car ils renseignent sur l'étendue de la consommation de crack/freebase dans l'espace public. Il est nécessaire de dialoguer avec les résidents afin d'instaurer

Premier rapport table ronde 5/7

une compréhension pour la situation et les personnes concernées et maintenir le sentiment de sécurité.

# 2.3 Messages

Lors de la table ronde, les villes et les cantons ont échangé des messages et ont formulé des souhaits et des besoins à l'attention de l'OFSP.

#### 2.3.1 Messages aux régions et villes concernées

⇒ Protéger les groupes vulnérables et promouvoir l'intégration

Pour renforcer la protection des personnes vulnérables, il convient d'examiner la pratique en matière d'accès aux offres de centres d'accueil et de conseil et de l'adapter si nécessaire.

Les personnes qui, en plus de leur addiction, sont particulièrement précarisées ou vulnérables ont besoin de meilleures offres. Il s'agit notamment des personnes sans abri ou réfugiées, qui attendent une décision concernant leur demande d'asile ou dont la demande a été refusée (personne admise à titre provisoire et personnes sans papiers). Afin de les stabiliser, il faut renforcer leur intégration sociale et professionnelle, et créer des programmes de logement prioritaire. Il faut également développer des offres spécifiques, pour protéger les femmes consommatrices par exemple ou les personnes actives sur le marché du sexe.

⇒ Ne pas perdre le lien avec la pratique et améliorer la durabilité

Au moment de développer la stratégie, il faut tenir compte des expériences et des témoignages des personnes qui côtoient les consommateurs au quotidien. En effet, ces derniers n'utiliseront les offres que si elles sont fortement ancrées dans la pratique. Afin de consolider les prestations des centres d'accueil et de conseil, il faut mettre en place des mesures de consommation ciblées et accessibles pour atteindre spécifiquement les consommateurs de crack comme souhaité.

Les centres et les autres offres tirées des quatre piliers doivent être durables. Les expériences réalisées ces derniers mois montrent qu'en négligeant les quatre piliers, on s'expose rapidement à des conséquences. Il importe donc par exemple d'intégrer durablement les centres aux structures ordinaires. Actuellement, parmi les offres en place, un grand nombre sont financées en tant que projets.

# 2.3.2 Messages à la Confédération

⇒ Actualiser la stratégie globale

La Suisse dispose d'une politique stable et efficace en matière d'addictions, qui tient compte des aspects médicaux, psychologiques et sociaux. De grands progrès ont été accomplis, principalement dans le traitement, et d'importants jalons ont été atteints. Il est primordial de continuer à renforcer les aspects psychosociaux, comme les efforts d'intégration via des programmes de logement et de recherche d'emploi. Il est également nécessaire de consolider la communication et la coordination entre les différents services. À cet égard, il importe que la Confédération / l'OFSP assume son rôle de coordination. Les aspects économiques et sociaux, comme la hausse de l'inflation et le risque de pauvreté associé, doivent être davantage pris en compte.

D'autres organes de la Confédération sont concernés, comme le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ou l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), et devraient être intégrés plus fortement dans la mise en œuvre de la stratégie Addictions.

Les essais pilotes de distribution de cocaïne à des fins non médicales suscitent l'intérêt. Mais la base légale fait défaut. La loi sur les stupéfiants (LStup, RS 812.121) limite la réalisation d'essais pilotes à des fins récréatives explicitement au cannabis (article 8a LStup). Dans le cadre des essais pilotes, une remise contrôlée de cannabis à des « fins récréatives » a lieu. Il s'agit d'obtenir des informations sur les effets des nouvelles réglementations sur la consommation de ces stupéfiants à des fins non médicales et sur l'évolution de l'état de santé des participants.

En principe, il existerait une base légale pour la remise de cocaïne à des fins de traitement par des professionnels de la santé à des personnes dépendantes de stupéfiants (article 3e al. 1 LStup). Il s'agit à chaque fois de prescriptions au cas par cas, nécessitant une autorisation cantonale qui peut en

Premier rapport table ronde 6/7

général être délivrée par le médecin cantonal. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il n'existe actuellement pas d'études médicales suffisantes, au niveau mondial, sur l'efficacité et la sécurité de la remise de cocaïne à des personnes dépendantes et qu'il n'y a pas non plus dans d'autres pays, d'autorisation de mise sur le marché de la cocaïne pour l'indication "substitution de personnes dépendantes de la cocaïne". Cette circonstance devrait influencer une éventuelle décision d'octroi d'autorisation.

En principe, la remise de cocaïne à des personnes dépendantes de stupéfiants est envisageable dans le cadre d'essais cliniques avec médicaments. Outre l'existence d'une autorisation cantonale (conformément à l'article 3e al. 1 LStup), il faudrait également tenir compte des dispositions correspondantes de la législation sur les produits thérapeutiques (notamment les articles 53 et suivants de la loi sur les produits thérapeutiques [LPTh, RS 812.21]). La loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH, RS 810.30) serait également applicable dans ce cas. En revanche, afin de prescrire à long terme et à grande échelle de la cocaïne à des personnes dépendantes de stupéfiants en vue de traiter leur dépendance, il faudrait qu'un médicament contenant la substance active cocaïne soit autorisé par Swissmedic, ce qui n'est pas le cas actuellement. Dans le cadre de la procédure d'autorisation, la sécurité et l'efficacité devraient être prouvées, entre autres, par des essais cliniques.

## ⇒ Garder la vue d'ensemble

Les développements dans les pays voisins montrent que la situation de la consommation pourrait encore s'aggraver. Afin de développer au plus tôt des mesures appropriées, les autorités communales sont tributaires de données fiables et actuelles qui font actuellement défaut. C'est à la Confédération que revient la tâche de collecter ces données. Le système de monitorage des addictions et des maladies non transmissibles (MonAM) ne fournit des données que tous les quatre à cinq ans, sur la base de données passées. Le relevé des données devrait être fait à intervalles plus courts, par exemple tous les deux ans. Il serait souhaitable de déceler les tendances en temps réel, notamment en mesurant les eaux usées. L'OFSP examine actuellement la mise en œuvre définitive de cette méthode. Dans l'idéal, la Suisse devrait s'armer d'un système de « preparedness » semblable à celui utilisé en Europe.

L'augmentation du coût de la vie constitue également un problème pour les personnes dépendantes. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour en atténuer les conséquences. Enfin, le manque de personnel qualifié en médicine, dans les soins et dans les professions sociales représente un défi de taille. Il existe parfois des listes d'attente de douze mois pour obtenir une place en psychiatrie par exemple.

Des enquêtes récentes montrent une détérioration des valeurs relatives à la santé psychique des jeunes. Cela pourrait être un indicateur d'une future hausse des addictions. Les autorités communales et cantonales devraient prendre des mesures précoces dans ce domaine, qui constitue le premier pilier de la politique des addictions.

⇒ Sensibiliser les médias à un langage adéquat

Les personnes touchées par une addiction sont encore trop souvent stigmatisées. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour sensibiliser les médias à l'usage d'un langage adéquat dans les reportages. Les consommateurs devraient être évoqués sans préjugés.

#### 3 Prochain échange prévu

Les villes souhaitent qu'une deuxième table ronde ait lieu, si possible début juin 2024. Les représentations des domaines du social, de la famille et de la pauvreté devraient y participer, ainsi que d'autres offices fédéraux comme le SEM ou l'OFAS.

Premier rapport table ronde 7/7

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) développe actuellement un concept de "preparedeness and response". Ce concept comprend des éléments sur la manière dont les pays peuvent se préparer et réagir aux nouveaux défis. La publication est prévue pour 2024.